



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 3 mars 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 15 février 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 7 mars 2006

**Versement d'un deuxième acompte à la Scène Nationale Le Moulin
Du Roc**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Michel GENDREAU, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Robert PLANTECOTE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 mars 2006

DELIBERATION D20060058

Vie Culturelle et Associative

**Versement d'un deuxième acompte à la Scène Nationale Le
Moulin Du Roc**

Madame Françoise BILLY, Première Adjointe, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Il vous est proposé de passer une convention attributive de versement d'un deuxième acompte avec l'Association ci-dessous nommée :

Imputation :65.310-6574 06199	Subvention à la Scène Nationale Le Moulin Du Roc
SCENE NATIONALE LE MOULIN DU ROC : 387 238,80 €	

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la convention ci-jointe ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à la signer et à verser à l'association concernée l'acompte afférent, conformément aux dispositions mentionnées dans la convention :

SCENE NATIONALE LE MOULIN DU ROC **387 238,80 €**

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 40
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 5

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
La Première Adjointe

Françoise BILLY

[Ordre du jour](#)